

## HAUT-CHABL

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2026-159

**OBJET :**

*Déchets – Cession de cuves de  
conteneurs semi-enterrés*

L'an deux mil vingt-six, le 8 septembre, le conseil communautaire de Haut-Chablais Interco, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Seytroux, sous la présidence de Monsieur Jean-François BERGER.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 2 septembre 2026

Présents :

Mmes ANTHONIOZ-TAVERNIER Élisabeth, MARULLAZ Aube, JAUD Emilie, MARTEL Mireille, BERNAZ Célia et LUCHINI Karine  
MM. BERGER Jean-François, BAUD Philippe, BÉARD Patrick, CORBET Nicolas, DENNÉ Jean-Claude, MEYNET Frédéric, FROSSARD Nicolas, VUATTOUX Rémy, MUFFAT Jean-François, MENOUD Jean-François, MORAND Yann, BAUD Mickaël, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald

Résultat du vote :

votants : .....28  
pour : .....28  
contre : .....00  
abstention : .....00

Procurations ont été données :

- par Mme THORENS Valérie à M. BERGER Jean-François,
- par M. TAVERNIER Alexis à Mme JAUD Emilie,
- par M. VINET Philippe à M. MORAND Jean-Claude,
- par M. MUDRY Benoit à Mme MARTEL Mireille,
- par M. REY Emmanuel à Mme MARULLAZ Aube,
- par M. MUFFAT Michel à M. DENNÉ Jean-Claude,
- par Mme TRABICHET Yannick à M. MEYNET Frédéric,
- par M. CHALENCON William à M. MUFFAT Jean-François.

Monsieur Yann MORAND a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Président informe les membres du conseil communautaire que Haut-Chablais a fait l'acquisition, entre 2019 et 2022, de 22 cuves « caméléon » de marque SULO adaptées aux conteneurs semi-enterrés et qui avaient permis d'augmenter leur capacité et de les moderniser dans l'attente de leur changement progressif. La totalité des conteneurs modernisés ayant désormais été remplacés, il propose de mettre en vente ces cuves sur la base des tarifs suivants :

- cuve en bon état : 1 150 €
- cuve en état « correct » : 700 €

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,**

- **à l'unanimité,**
- **approuve** les tarifs qui lui ont été présentés,
- **autorise** Monsieur le Président à procéder à la cession des cuves.

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Reçu en Préfecture

Le : .....

Publié ou notifié

Le : .....

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS  
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Président  
Jean-François BERGER

Le secrétaire de séance  
Yann MORAND

